



Jeudi 10 Avril 2008



[Imprimer](#)

[Alain Mourguy candidat à l'élection présidentielle 2012](#)

Archives : Le CPE

Le CPE a mis l'accent sur l'impossibilité dans notre pays de changer quoi que ce soit dans nos façons de fonctionner, à tort ou à raison.

En réalité, le CPE n'est que le reflet de la crise de nos institutions à tous les niveaux.

En effet, notre pays a besoin de réformes dans tous les domaines. Que l'on soit pour ou contre le CPE, il est évident que nous devons "repenser" toutes nos institutions.

Le Code du Travail doit-il être réformé? OUI

Le Code Pénal doit-il être réformé? OUI

Le Code des Impôts doit-il être réformé? OUI

Le Code Civil doit-il être réformé? OUI

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive, ce qui signifie que le CPE n'a pas été présenté comme il se devait. Il est évident qu'à notre époque la flexibilité dans le travail devient un impératif pour toutes les entreprises, en effet, avec les contraintes actuelles, la comparaison peut être faite pour un citoyen qui désire louer un appartement, à qui l'on demande de plus en plus de garanties à tel point que l'on peut se demander que, si pour louer un "2 pièces - cuisine", il ne faudra pas avoir un château en garantie ! Les entreprises ont actuellement les mêmes inquiétudes qu'un propriétaire avant d'offrir un travail. Ce constat étant fait, il n'empêche que ce CPE ne pouvait voir le jour qu'avec un maximum de 12 mois d'essai et impérativement avoir un motif de licenciement, ce motif étant purement informatif mais nécessaire.

D'autre part, il est inacceptable de faire une réforme sans le dialogue indispensable avec les syndicats qui représentent les salariés. De plus, l'élection présidentielle étant dans tous les esprits, l'article 49.3 ne semble pas judicieux pour imposer un texte de loi.

Programme 2012